

Marcilly-sur-Vienne



Bulletin municipal 2016

N° 44

Sommaire

Page 3

Page 4

Page 9

Page 13

Page 14

Page 16

Page 16

Page 21

Page 22

Page 23

Page 25

Page 25

Page 26

Page 27

Édito

Comptes-rendus des conseils municipaux

Informations municipales

Bonjour Mme la Directrice	9
Hommage à M. Yves HEYMÈS	9
Nouvelle recrue à l'agence postale communale.....	9
Nouvelles des écoles	10
Accessibilité.....	10
Déambulation des Dogons.....	10
Numérotation des habitations dans les hameaux	11
Aménagement de la place de l'Église.....	11
Carte communale	12
Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie.....	12
Prévention des risques majeurs	12

Informations locales

Célébration de la Sainte-Barbe.....	13
Arrivée d'un nouveau médecin	13

Galerie photos

Informations locales

Accueil vélo.....	16
SOGRACO : portes ouvertes sur la biodiversité	16
Repas des voisins aux Mariaux.....	16

Dernières nouvelles des associations

Réveil de Marcilly	16
APE du collège de Nouâtre	17
APE des écoles.....	17
Grain de Sel.....	18
Judo jujitsu.....	18
Gym Sourire	19
Marcilly's de France	19
Club de football	19
Automne rose.....	20
Tireurs des 3 Fontaines.....	20

Tarifs pratiques

Salle socioculturelle : locations	21
Camping de la Croix-de-la-Motte : services et locations.....	21

Artisans et commerçants de Marcilly-sur-Vienne

Renseignements pratiques

État civil

Divers

SMICTOM : collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés.....	25
Horaires d'ouverture des déchèteries	25
Distribution des sacs-poubelles	25

Clins d'oeil

Coup de crayon	26
Premier Nobel à Marcilly.....	26

Agenda 2016

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas la municipalité de Marcilly-sur-Vienne.

Édito

Au moment où j'écris cet édito, l'année 2015 se termine tristement. Les attentats perpétrés à l'encontre du journal Charlie hebdo, en janvier dernier, se sont répétés avec une ampleur incommensurable pour tuer et blesser des dizaines d'innocents sur Paris. Tous les Maires, les élus et la Nation entière se sont mobilisés pour condamner ces attentats d'une extrême atrocité.

L'état d'urgence toujours en vigueur contraint les associations, les collectivités, les écoles et l'ensemble de la population à appliquer les consignes d'appel à la vigilance. Il faut faire face à la menace terroriste avec les armes de l'État de droit, les armes de la démocratie et avec le peuple, debout.

Les travaux structurants engagés depuis quelques mois dans le hameau des Mariaux sont actuellement terminés, tous les réseaux sont opérationnels. Ce secteur de notre commune est maintenant conforme aux critères normatifs d'urbanisme et d'habitabilité.

Les travaux du centre bourg prennent quant à eux un peu de retard. Suite aux enfouissements des réseaux d'électricité, d'éclairage public et téléphonique, la municipalité a jugé opportun de remplacer le réseau d'adduction d'eau avant d'effectuer les revêtements. La nouvelle planification réalisée avec le maître d'oeuvre fixe la réception de ce chantier à début mai.

J'ai bien conscience que ces travaux vont occasionner de la gêne, des nuisances et des changements dans les habitudes mais les élus ont mis ces problématiques au centre de leurs préoccupations. Leurs réflexions ont été guidées par des objectifs de sécurisation des riverains, des piétons, des circulations dans le respect des règles de l'accessibilité et de vie au quotidien.

Cette rénovation et cet embellissement du bourg s'inscrivent dans un plan global qui verra l'aménagement d'un espace public entre la rue du Marais et la rue Saint Blaise. L'étude actuellement en cours tiendra compte de nombreux critères liés à des objectifs environnementaux et de qualité paysagère.

Comme tous les gros travaux, ceux du centre bourg demanderont de la patience et de la tolérance mais ce projet ne devra son entière réussite qu'au bon usage qui en sera fait par chacun. Les riverains de la route départementale trouveront enfin une première satisfaction. Les travaux d'extension de l'activité du commerce bar-multiservices, quant à eux, se sont faits plus discrets. Après un long et périlleux parcours pour obtention des fonds (aides ou subventions), le bar-multiservice va se voir affecté d'une activité de « restauration rapide ». La réception des travaux est prévue pour début 2016. Je reste persuadé que tous les aménagements concomitants du centre bourg répondront aux attentes des habitants et vous encourageront à profiter pleinement de ces services de proximité.

Le 12 octobre dernier, le Préfet d'Indre et Loire a présenté un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Celui-ci prévoit notamment la fusion des intercommunalités au sein d'une communauté de communes dite du grand Chinonais. De nombreuses voix se sont élevées pour exprimer leur opposition à ce schéma réalisé sans aucune concertation avec les élus de proximité, au-delà des règles imposées par la loi NOTRe et sans aucun projet de Territoire. Une solution de contournement qui consisterait en la création d'une « commune nouvelle » avec quelques communes ne serait être une solution palliative et une solution pérenne au regroupement imposé par le SDCI. Je me refuse à cette mascarade et ne veux pas être le fossoyeur de la commune de Marcilly sur Vienne.

Je vous laisse découvrir à travers ce nouveau bulletin municipal comment des conseillers municipaux, des bénévoles associatifs, tout simplement des gens de bonne volonté, s'engagent pour faire vivre notre commune.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à tous, Marcilloises et Marcillois, une très Bonne Année 2016, pleine de bonheur, de santé pour vous-même et tous vos proches.

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des voeux dimanche 10 janvier à 11 heures à la salle socioculturelle.

Le Maire

Thierry Brunet

Séance du 20 janvier 2015

Subvention « Aide au dernier commerce »

Le coût global du projet de création d'une activité supplémentaire au dernier commerce de Marcilly-sur-Vienne est estimé à 35 000,00 € HT. Le financement de l'opération s'établit ainsi :

- 17 500,00 €, subvention DETR sollicitée,
- 17 500,00 €, autofinancement communal.

Le Conseil Municipal décide de solliciter M. le Préfet pour l'obtention de la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux (DETR).

Vote des subventions, année 2015

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :

Société de Chasse Marcilly	100 €
Association Parents d'Élèves du RPI	100 €
Coopérative scolaire Marcilly	100 €
Club de l'Automne Rose Marcilly	100 €
Comité des Fêtes Marcilly	100 €
Tireurs des Trois Fontaines Marcilly	100 €
Club de Gymnastique Marcilly	100 €
Grain de Sel Marcilly (Bibliothèque)	1 000 €
Le Gardon de Marcilly	100 €
Prévention Routière Tours	30 €
Comice Agricole Arrondissement Chinon (0,10 €/hab.)	60 €
ADEPEC Mission Locale Chinon (0,50 €/hab.)	290 €
Collège P. Baudry Nouâtre (15 € x 19 élèves)	285 €
Téléthon	80 €
MFR Bourgueil	100 €
FLES (Fonds Local Emploi Solidarité)	250 €

Compte 6574 : 2 895 €

Convention d'entretien du rond-point

Le Conseil Municipal accepte de passer la convention avec le Département d'Indre-et-Loire représenté par M. le Président du Conseil Général, relative à l'entretien des espaces paysagers et des équipements d'éclairage public de la RD108, au giratoire et autour du giratoire.

Adhésion au groupement de commandes pour l'énergie

Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune de Marcilly-sur-Vienne au groupement de commandes, dont le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) est le coordonnateur, pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et pour les services associés, en matière d'efficacité énergétique.

Instruction des actes et autorisations pris en Application du droit des sols (ADS) :

La Direction Départementale des Territoires (DDT) a annoncé l'arrêt de ses prestations en matière d'instruction des actes et autorisations liés à l'application du droit des sols (ADS), aux dates suivantes :

- 1^{er} juillet 2015, pour les communes dotées de Plan d'Occupation des Sols (POS) ou de Plan Local d'Urbanisme (PLU),

- 1^{er} janvier 2017, pour les communes dotées de carte communale.

Ainsi, les territoires des Communautés de communes du Val de l'Indre (CCVI), de Sainte-Maure-de-Touraine (CCSMT) et du Pays d'Azay-le-Rideau (CCPAR) ont regroupé leurs services au sein d'un service unifié pour l'instruction des actes et autorisations du droit des sols, afin d'optimiser la gestion des ressources humaines, des moyens et des matériels, pour aboutir à une meilleure efficacité du service et à des économies d'échelle. Ce service sera opérationnel au 1^{er} juillet 2015.

Le Conseil Municipal :

- approuve la modification des statuts de la CCSMT en y ajoutant l'habilitation pour « l'instruction des autorisations et actes relatifs au droit des sols de ses communes membres qui en font la demande, ces communes conservant la compétence pour la délivrance des actes ».
- prend acte que l'exécution de cette mission sera confiée à un service unifié entre les 3 communautés de communes précitées.

Signature du mandat de vente immobilière

Le Conseil Municipal décide d'approuver la signature d'un mandat de vente sans exclusivité, pour le bâtiment situé 10-12 rue Principale, auprès de l'Agence Immobilière Saint-Louis Immobilier de Champigny-sur-Veude.

Effacement des réseaux électriques et télécommunications, place de l'Église

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, le Conseil Municipal retient les devis du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) :

- 19 632,46 € TTC pour effacer le réseau de télécommunications,
- 17 959,42 € TTC pour effacer le réseau de distribution publique d'énergie électrique.

Opération Composteurs organisée par le SMICTOM Chinonais

Toute personne souhaitant s'équiper d'un composteur peut passer commande jusqu'au 12 février 2015 auprès de la mairie.

Le composteur sera à retirer le 13 février après-midi à la salle socioculturelle, en échange de votre règlement :

- Composteur en plastique, contenance 320 litres : 20 € seul ou 23 € avec kit.
- Composteur en bois, contenance 300 litres : 25 € seul ou 28 € avec kit.

Séance du 19 février 2015

Projet d'aménagement du centre bourg

Le coût global de ce projet est estimé à 145 000 € HT et le financement de l'opération s'établit ainsi :

• CDDSV3 (Conseil Général 37)	19 000 €
• Amendes de police	15 000 €
• STA (Conseil Général 37)	15 000 €
• Fonds de concours CCSMT	15 000 €

- Autofinancement communal 81 000 €
- Le Conseil Municipal décide de solliciter l'ensemble des partenaires afin d'obtenir la totalité des subventions inscrites à ce projet.

Subvention au titre des amendes de police

Le projet « Aménagement centre bourg » de la commune de Marcilly-sur-Vienne réunit les critères requis pour l'obtention de la subvention au titre des amendes de police.

Le Conseil Municipal décide de solliciter M. le Président du Conseil Général afin d'obtenir cette subvention.

Subventions « Aide au dernier commerce »

Dans le cadre du projet « Aide au dernier commerce » :

- Des pièces complémentaires sont exigées pour la demande de subvention DETR, notamment une demande préalable et des devis détaillés.
- Une autre subvention peut être demandée à M. le Député au titre de la réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à déposer une demande préalable auprès de la Direction Départementale des Territoires et à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre auprès du PACT.
- Décide de solliciter M. le Député pour la subvention « réserve parlementaire ».

Adhésion au CPIE

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Touraine Val de Loire travaille depuis de nombreuses années à la préservation du patrimoine et de l'environnement, ainsi qu'à la sensibilisation de la population sur le Pays du Chinonais et ses différents cantons.

Le CPIE propose aux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des animations et un accompagnement pédagogique. Pour la « Route de l'eau », le CPIE participe aussi à la soirée festive organisée par la commune.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de M. le Maire d'adhérer au CPIE pour l'année 2015, avec une cotisation s'élevant à 30 €.

Acquisition foncière

Dans le cadre de l'opération « Aménagement centre bourg », M. le Maire présente l'acquisition possible de la parcelle cadastrée AB 79 et située rue Saint-Blaise. Cette parcelle de 464 m² permettrait un aménagement urbain, avec places de parking et espace paysager.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la parcelle AB 79 au prix proposé de 20 € le m². Les frais notariés seront à la charge de la commune.

Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal décide les nouveaux taux de taxe suivants :

- Taxe d'Habitation 11,57 %
- Taxe Foncière (bâti) 15,47 %
- Taxe Foncière (non bâti) 35,30 %

Soit un produit fiscal attendu de 121 123 €.

Séance du 24 mars 2015

Budgets, année 2015

Le Conseil Municipal vote le budget communal de l'année 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement 435 349,00 €
- Section d'investissement 471 060,00 €

Le Conseil Municipal vote le budget assainissement de l'année 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement 65 427,00 €
- Section d'investissement 25 651,00 €

Modification des horaires à l'école de Marcilly-sur-Vienne

Après un semestre effectué, le Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV) demande une modification de l'organisation du temps scolaire, approuvée en mars 2014, pour résoudre les problèmes de cars.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux horaires suivants pour l'école de Marcilly :

8h40 – 12 h et 13h30 – 15h20.

Borne textile Le Relais

Une borne de collecte textile vient d'être déposée en face du parking de l'école, à côté des apports volontaires verre et papier.

Séance du 12 mai 2015

Recrutement à l'Agence Postale Communale

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent de gestionnaire de l'Agence Postale Communale, dans le grade d'Adjoint Administratif de 2^e classe contractuel à temps non complet, à raison de 15 h hebdomadaires, à compter du 18 mai 2015.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal décide :

- De créer un poste d'Adjoint Administratif 1^{ère} classe à raison de 35/35^e.
- De supprimer le poste d'Adjoint Administratif 2^e classe existant.

Cette modification prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2015.

RPQS 2014 pour l'assainissement

Le Conseil Municipal approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) 2014 relatif à l'assainissement collectif et non collectif.

Révision du loyer du logement communal (15 rue Principale)

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse de 0,37% sur loyer annuel, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Modification des statuts de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine

Le Conseil Municipal approuve la révision des statuts relative :

- à la construction et la gestion de la « Maison des Associations Solidaires » ;

- à la compétence « Développement culturel, sportif et qualité de vie » ;
- à la compétence voirie d'intérêt communautaire ;
- à la compétence Enfance Jeunesse.

Emprunt auprès de la Caisse d'Épargne Loire - Centre

Pour financer les travaux d'aménagement du centre bourg, la commune de Marcilly-sur-Vienne a obtenu une proposition de la Caisse d'Épargne Loire Centre pour un emprunt de la somme de 100 000 € au taux fixe de 2,01 %, pour une durée de 20 ans, avec amortissement progressif et échéances trimestrielles constantes. La commission d'engagement s'élève à 150 €. Le Conseil Municipal décide de contracter cet emprunt aux conditions proposées.

Effacement des réseaux, place de l'Église

Le Conseil Municipal accepte le nouveau devis du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37), annulant et remplaçant celui accepté le 20 janvier 2015, réduisant de 30 à 10 % le taux de participation communale, ramenant ainsi cette participation à 5 986,47 € HT.

Séance du 6 juillet 2015

Vente immobilière 10-12 rue Principale

Le Conseil Municipal accepte la vente du bâtiment, cadastré section AB 148-149 et 150, sis 10-12 rue Principale, pour la somme de 120 000 € nets vendeur, à Mme STIEVENARD Evelyne. Les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur.

Modification des statuts du SIEPVV

Le Comité du Syndicat Intercommunal des Écoles Primaires du Val de Vienne (SIEPVV) a modifié ses statuts en prenant la compétence « cantine scolaire », relative au service et à la surveillance de la restauration scolaire sur les communes de Maillé, Marcilly et Nouâtre.

Le Conseil Municipal accepte la nouvelle prise de compétence « cantine scolaire » et approuve la modification associée des statuts du syndicat.

Représentativité des communes au sein du conseil communautaire de la CCSMT

La décision du 20 juin 2014 du Conseil constitutionnel avait imposé le principe de stricte proportionnalité pour la représentativité des communes au sein des conseils communautaires.

La loi du 9 mars 2015 a réintroduit la possibilité d'adopter un accord local, dans un délai de 6 mois, lorsqu'un conseil communautaire avait dû être recomposé à l'issue de l'arrêt « Salbris ». Le principe général de proportionnalité, applicable selon les termes de ladite loi, rectifie la représentativité des communes au sein du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine (CCSMT), résumée dans le tableau infra :

Commune	Population municipale	Représentants actuels	Représentants modifiés
Sainte-Maure-de-Touraine	4 222	10	10
Saint-Epain	1 552	3	4
Noyant-de-Touraine	1 079	2	3
Villeperdue	988	2	3
Nouâtre	869	2	2
Pouzay	833	2	2
Sainte-Catherine-de-Fierbois	700	1	2
Maillé	594	1	2
Marcilly-sur-Vienne	548	1	2
Antogny-le-Tillac	515	1	2
Neuil	441	1	1
Ports-sur-Vienne	358	1	1
Pussigny	183	1	1
CCSMT	12 882	28	35

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la nouvelle répartition des représentants des communes au sein de la CCSMT.

Aménagement place de l'Église : signature des marchés

Lot n°1 : Traitement des surfaces, signalisation et maçonnerie (Ets VERNAT TP) :

- solution de base 97 256,07 € HT
- avec les options 122 796,72 € HT

Lot n°2 : Espaces verts (décision suspendue, dans l'attente de précision sur certains matériaux).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec la société VERNAT et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Aménagement place de l'Église : mission de sécurité

Le Conseil Municipal retient la proposition de la SARL MAHOUDEAU de Tours d'un montant de 950,00 € HT.

Séance du 31 juillet 2015

Aménagement place de l'Église : signature du marché espaces verts (lot 2)

Après réception des précisions sollicitées auprès de toutes les entreprises ayant présenté une offre pour le lot 2, la Commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise ANVALIA pour un montant de 9 822,00 € HT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise ANVALIA et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Aménagement place de l'Église : travaux pour l'éclairage public

Le Conseil Municipal accepte les 2 devis de l'entreprise INEO Réseaux Centre pour un montant cumulé de 23 955,11 € HT :

- Éclairage voirie : 14 590,35 € HT
- Éclairage façades église : 9 364,76 € HT

Aménagement place de l'Église : demande de fonds de concours auprès du SIEIL 37

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager la demande de fonds de concours auprès du Syndicat Inter-

communal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) et à signer toutes les pièces relatives à cette démarche.

Travaux sur le réseau d'eau potable aux Mariaux : devis poteau incendie

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise HUMBERT, d'un montant de 1 600,00 € HT pour le remplacement du poteau incendie aux Mariaux.

Aménagement du multiservices : devis pour la mission de coordination SPS

Le Conseil Municipal accepte le devis de la SARL MAHOUEAU, d'un montant de 650,00 € HT pour la mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS), dans le cadre de l'aménagement du multiservices.

Séance du 22 septembre 2015

Les Mariaux : devis travaux de voirie

Pour les travaux de voirie prévus au hameau des Mariaux, 2 devis sont présentés :

- VERNAT (Loches) 30 420,00 € HT
- COLAS (Mettray) 29 328,16 € HT

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise COLAS.

Extension commerce multiservices : signature des marchés

Après clôture de la procédure de marché relative aux travaux d'extension du commerce multiservices, la Commission d'appel d'offres a désigné les attributaires des différents lots :

1 Maçonnerie : SOUBISE Bernard Maillé	6 274,00 € HT
2 Charpente, couverture : Ets CORNET Descartes	5 914,06 € HT
3 Plâtrerie : Ets DOMINGUES Amboise	3 376,05 € HT
4 Électricité : SARL PLUMÉ THOMASSEAU Marcilly-sur-Vienne	1 685,00 € HT
5 Plomberie : SARL PLUMÉ THOMASSEAU Marcilly-sur-Vienne	1 877,57 € HT
6 Carrelage : SARL LEFIEF Brizay	1 582,00 € HT
7 Peinture : Ets LAMBERT Savigny-en-Véron	1 354,07 € HT

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les marchés et tous documents nécessaires à la mise en œuvre.

Plan de numérotation

Lors de sa réunion du 17 juin 2014, le Conseil Municipal avait émis un avis favorable à la demande de La Poste pour numérotter les habitations dans les hameaux, facilitant en plus la localisation pour les visiteurs, les livreurs et les services de secours, grâce aux coordonnées GPS.

La commune de Marcilly-sur-Vienne totalise 54 points de distribution du courrier dans les hameaux présentant au

minimum 2 points :

Les Bouctonnières	5	Le Volaillon	2
Le Clos	2	Le Petit Peuil	3
Les Perrières	14	Le Grand Peuil	3
Le Sourd	2	Les Besnaux	3
Le Peux Blanc	4	Les Martins	7
Beauvois	3	La Venaudière	2
Les Petites Places	2	La Roche	2

Pour le hameau des Perrières, le seul doté de plusieurs voies, le Conseil Municipal retient les dénominations suivantes :

Rue du Lavoir	Du cœur des Perrières vers le centre-bourg
Rue de la Cassine	Du cœur des Perrières vers la Rochellerie
Rue des Pelteraux	Du cœur des Perrières vers Peuil
Route de Luzé	Du sommet de la côte de Peuil vers Luzé

Par ailleurs, le Conseil Municipal propose de renommer le « Chemin de la Fontaine » en « Rue de la Fontaine », en cohérence avec le récent reclassement de cette voie.

Le Conseil Municipal décide de procéder à :

- La numérotation séquentielle dans les hameaux ayant au minimum 2 points de distribution.
- La dénomination des voies précitées.

La fourniture de la plaque indicatrice des numéros des maisons est à la charge de la commune. La pose, l'entretien et le remplacement de ces plaques sont à la charge des propriétaires.

Séance du 10 novembre 2015

Avis sur le schéma mutualisation

L'article L 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose aux communautés de communes d'établir un projet de schéma de mutualisation des services, dans la l'année suivant le renouvellement des conseils municipaux, et de mettre en œuvre ce schéma jusqu'à la fin de la mandature.

M. le Préfet rappelle, dans sa circulaire du 26 août 2015, que suite au renouvellement des conseils municipaux de mars 2014, le projet de schéma de mutualisation doit être transmis pour avis aux conseils municipaux des communes membres au plus tard le 1er octobre 2015, pour être approuvé par le conseil communautaire au plus tard le 31 décembre 2015. Le Conseil Municipal émet un avis négatif au schéma de mutualisation élaboré par les cabinets STRATORIAL et LANDOT, missionnés en 2014 par la Communauté de communes de Sainte-Maure de Touraine, pour les raisons suivantes :

- Le périmètre et les actions retenues sont déjà obsolètes au regard de la réflexion sur les regroupements de communautés de communes.
- Le schéma de mutualisation manque d'ambitions en termes de propositions.

- La majeure partie des actions retenues correspondent à des réponses à des problématiques ponctuelles, éloignées de l'intérêt général.

RPQS 2014 du SMAEP Maillé, Draché, Marcilly, Nouâtre

Le Conseil Municipal adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS), millésime 2014, élaboré par le Syndicat Mixte d'Adduction Eau Potable (SMAEP) de Maillé, Draché, Marcilly et Nouâtre.

SATESE 37 : modification des statuts

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées le 28 septembre 2015 par le Comité Syndical du Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire (SATESE 37), relatives à la nouvelle dénomination du Conseil départemental et aux conditions de vote.

SIEIL 37 : modification des statuts

Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux modifications statutaires du SIEIL 37, Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire, relatives à l'adhésion de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles pour les compétences de l'éclairage public, des infrastructures de recharge des véhicules électriques et du SIG (Système d'Information Géographique).

Cérémonie des pompiers de Sainte-Maure-de-Touraine

La cérémonie se déroulera le 5 décembre 2015 sur la place du 8 mai à 16 heures.

Séance du 8 décembre 2015

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Dans le cadre de la réforme territoriale (loi NOTRE de 2015), M. le Préfet d'Indre-et-Loire a publié le 12 octobre dernier

son projet de SDCI, visant entre autres à réduire de 20 à 13 le nombre de communautés de communes du département, et en particulier à fusionner celle de Sainte-Maure de Touraine (CCSMT) avec 4 autres.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur le projet de SDCI et adhère à la contre-proposition élaborée par la CCSMT.

SICALA 37 : modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents d'Indre-et-Loire (SICALA 37), réactualisant la liste des adhérents et l'adresse du siège, précisant les modalités de calcul de la contribution de chaque adhérent.

Commerce multiservices : avenants pour les travaux d'extension

Pour améliorer les conditions d'exploitation du multiservices Saint-Blaise, les élus ont demandé des devis complémentaires aux entreprises réalisant les travaux d'extension.

Le Conseil Municipal accepte ces avenants se cumulant à 9 335,86 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents associés.

Indemnité du Receveur municipal

Le Conseil Municipal fixe à 127,59 € le montant de l'indemnité versée au Receveur municipal pour les 4 derniers mois de 2015.

Convention avec le Conseil départemental pour la voirie

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la place de l'Église, le Conseil départemental délègue à la commune la maîtrise d'ouvrage des travaux de réfection du revêtement de la chaussée de la RD18, pour le secteur de la place.

Le Conseil Municipal accepte de passer la convention avec le Conseil départemental, précisant les modalités de cette délégation assortie d'une subvention de 15 000 € versée à la commune en contrepartie des travaux pris en charge, et autorise le Maire à signer tous les documents associés.



Bonjour Mme la Directrice

Sophie PERRIN, enseignante à l'école de Marcilly-sur-Vienne depuis un an, a accepté la direction de l'école à la rentrée de cette année. Jeune professeur des écoles, ayant débuté il y a deux ans à Château-Renault et habitant Sainte-Maure-de-Touraine, elle avait été nommée l'an passé à Marcilly. Elle est entourée d'une équipe d'expérience qu'elle connaît déjà.



Cette année elle poursuivra son enseignement en CE2, ses collègues Erika SOUBISE conservant les CM1 et Sandrine DOURY prenant en charge un CM1-CM2, toutes trois aidées par Patricia qui assure l'emploi de vie scolaire. Sophie PERRIN se dit très contente de la coopération avec les services de la mairie qu'elle estime très réactifs. Elle cite notamment le marquage au sol de zones de jeux. De même, elle signale l'installation de babyfoot et de tables de tennis. Enfin, elle se félicite du travail fait avec l'association Grain de sel qui gère la bibliothèque.

Souhaitons-lui une carrière longue et enrichissante à Marcilly.

Hommage à M. Yves HEYMÈS

Le 8 octobre décédait à Sainte-Maure-de-Touraine M. Yves HEYMÈS.

Habitant Marcilly depuis de nombreuses années, il avait été décoré en septembre 2011 par le général BERGER de l'insigne d'Officier de la Légion d'Honneur. La cérémonie, réglée par le colonel Georges FÉDÉLICH, s'était déroulée en présence du maire Thierry BRUNET, d'une délégation de porte-drapeaux et de nombreux membres de la famille et amis. Il avait reçu cette décoration pour faits de résistance, faisant partie d'un maquis dans notre région, mais également pour son engagement dans l'armée et ses faits d'armes en Allemagne, puis en Indochine.

Lors de la remise de médaille, il s'était dit très ému de porter sur sa poitrine « la plus haute distinction française ».

Nouvelle recrue à l'agence postale communale

Depuis mai 2015, Catherine AVOLIO, habitante de Marcilly, a pris ses fonctions à l'agence postale communale. Après quelques jours de formation au bureau de Sainte-Maure, puis à l'agence de Saint-Epain, elle a pris en mains la gestion de l'agence de Marcilly.

À la charge de la commune, une agence postale assure presque tous les services d'un bureau de poste. Elle affranchit, gère les recommandés, encaisse et délivre du monétaire et bien sûr vend des timbres. À ce poste, Catherine AVOLIO rend service non seulement aux Marcillois, mais aussi aux habitants des communes limitrophes qui n'ont plus de services de la poste.



L'agence est ouverte du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30.

Nouvelles des écoles

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des écoles de Maillé, Nouâtre et Marcilly-sur-Vienne, accueille cette année 183 élèves, soit une baisse d'une vingtaine d'élèves depuis l'an passé. Voici une présentation succincte des écoles :

École maternelle de Nouâtre : 69 élèves

- M^{me} Émilie DYS (ATSEM : M^{me} Céline MARQUET) : 26 élèves (6 TPS et 20 PS)
- M^{me} Magalie OBLIGIS (directrice) (ATSEM : M^{me} Christine MAUCLERC) : 19 élèves (MS)
- M^{me} Stéphanie DUBOIS (ATSEM : M^{me} Florence QUENAULT) : 24 élèves (GS)
- M^{me} Émilie ROELEN, enseignante remplaçante

École élémentaire de Maillé : 43 élèves

- M^{me} Karine HÄMMERLÉ (directrice) : 17 élèves (CP)
- M^{me} Céline ARNAULT : 26 élèves (CE1)

École élémentaire de Marcilly-sur-Vienne : 71 élèves

- M^{me} Sophie PERRIN (directrice) : 18 élèves (CE2)
- M^{me} Érika SOUBISE : 28 élèves (CM1)
- M^{me} Sandrine DOURY : 25 élèves (5 CM1 et 20 CM2)

Intervenants extérieurs participant aux activités éducatives :

- M^{me} Séverine ANOUIL assure l'éducation musicale.
- M. Thierry TCHANG TCHONG initie les élèves au théâtre.
- M^{me} Patricia CORNUAULT aide les directrices des trois écoles pour l'administration (Emploi de Vie Scolaire, EVS).
- Trois personnes composant le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).

Cette année, les écoles ont des projets pédagogiques.

- L'école de Nouâtre va travailler avec les élèves sur l'alimentation et la cuisine, avec comme objectif la conception d'un livre de recettes et la découverte d'une exploitation laitière.
- L'école de Maillé a pour thème d'étude les pirates et la mer, avec une sortie à la Rochelle en juin.
- A Marcilly les enseignantes vont œuvrer sur un double programme, l'Afrique et les arbres.

Accessibilité

En application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, tous les Établissements Recevant du Public (ERP) privés ou publics existants devaient être rendus accessibles avant le 1^{er} janvier 2015.

Cependant, compte tenu des difficultés économiques et techniques, le gouvernement a mis en place une procédure dénommée Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui autorise le report de la mise en accessibilité des ERP dans un délai de 3 à 9 ans. Depuis le diagnostic réalisé en 2009 par le cabinet NERIOS, les élus ont montré leur engagement en faveur de l'intégration des personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, la commune de Marcilly-sur-Vienne a réalisé l'ensemble des actions de signalétique, d'aménagement de circulation et d'accès aux bâtiments publics (bibliothèque, agence postale, école, mairie, salle des fêtes, église). Notre commune peut s'enorgueillir d'être ce facilitateur d'intégration et poursuivra ainsi cette démarche sur toutes ses nouvelles réalisations, dans un esprit volontariste.

Déambulation des Dogons



Le mercredi 25 novembre, les Dogons venus du Mali se sont produits dans la cour de l'école le matin pendant une bonne heure.

Les élèves émerveillés ont pu assister à la déambulation de trois échassiers, de deux porteurs de masques et de trois musiciens.

Ces chants, danses et masques véhiculent toute une symbolique.

Le masque Kanaga, en forme de double croix, représente l'union du ciel et de la terre, tandis que le masque Sirigé, qui s'élève très haut, montre la puissance du lignage de la tribu.

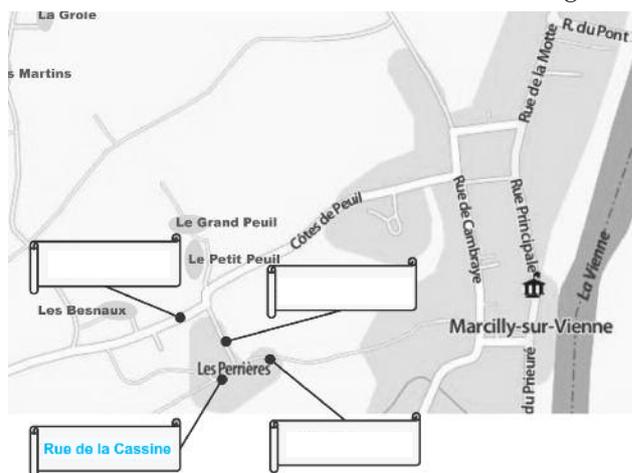
Cette intervention avait été préparée par les enseignantes qui avaient appris aux élèves des chants africains. Enfants et invités ont chanté de concert à la fin de la déambulation. La prestation s'est terminée devant la case près de l'école, en présence du maire Thierry BRUNET. Le passage des Africains perpétue une tradition de la commune qui a déjà par le passé reçu des Maliens, notamment un ministre et des experts pour la construction de la case.

Numérotation des habitations dans les hameaux

En réponse à une demande de La Poste visant à améliorer la distribution du courrier, la numérotation des habitations est ajoutée dans les hameaux présentant au minimum 2 habitations. En corollaire, le nommage des rues est nécessaire aux Perrières, seul hameau à être doté de plusieurs voies de circulation, hormis celui des Mariaux avec une numérotation des habitations en place depuis 2003.

Liste des hameaux et nombre d'habitations numérotées

- Les Bouctonnières5	- Le Volaillon2
- Le Clos2	- Le Petit Peuil3
- Les Perrières.....14	- Le Grand Peuil.....3
- Le Sourd2	- Les Besnaux.....3
- Le Peux Blanc4	- Les Martins7
- Beauvois3	- La Venaudière2
- Les Petites Places2	- La Roche2



Rues créées aux Perrières

Rue du Lavoir	Du cœur des Perrières vers le centre-bourg
Rue de la Cassine	Du cœur des Perrières vers la Rochellerie
Rue des Pelteraux	Du cœur des Perrières vers Peuil
Route de Luzé	Du sommet de la côte de Peuil vers Luzé

Les règles de numérotation déjà pratiquées sur la commune sont respectées pour cette opération :

- Chaque voie débute par l'extrémité la plus proche de l'église Saint-Blaise où se situe le repère géodésique. Toute règle possédant ses exceptions, le début de chaque voie des Perrières se réfère au cœur du hameau (carrefour des 3 rues).
- En s'éloignant du début ainsi défini, la numérotation des habitations est séquentielle, avec les numéros impairs à gauche et les numéros pairs à droite.

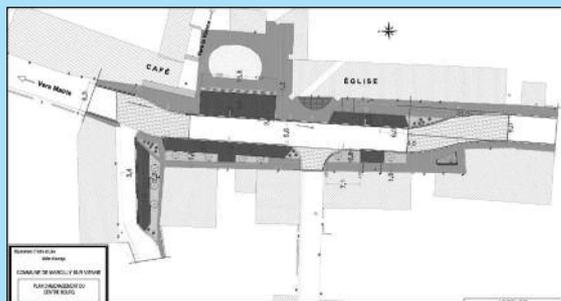
Début 2016, la mairie distribuera un courrier à chacun des foyers des hameaux concernés par cette introduction de la numérotation, précisant leur nouvelle adresse et accompagné de la plaquette de numéro à fixer par les occupants qui devront aussi signaler ce changement aux interlocuteurs leur adressant du courrier (journaux et périodiques, caisses, banque, impôts et taxes...).

Par ailleurs, le Chemin de la Fontaine a été renommé Rue de la Fontaine, en cohérence avec le changement de classification de cette voie courant 2015. Ses habitants recevront le même type de courrier, sans les plaquettes de numéro.

Aménagement de la place de l'Église

L'avant-projet présenté début 2015 a été consolidé au fil des mois pour se concrétiser par des travaux d'aménagement comportant plusieurs phases de fin 2015 à début 2016 :

- **Novembre – janvier** : enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage).
- **Février - mars** : rénovation du réseau d'adduction d'eau potable.
- **Mars - avril** : réaménagement de la voirie (circulation et stationnement des véhicules, cheminement doux, espaces verts), résumé par l'extrait de plan ci-dessus.



Pendant ces travaux, le stationnement des véhicules sur la place de l'Église et ses abords est limité : aussi, la parcelle de la rue Saint-Blaise acquise récemment par la mairie a-t-elle été dégagée et aménagée temporairement pour offrir des places de stationnement. L'aménagement définitif de cet espace Saint-Blaise fera l'objet d'un nouveau projet en 2016.

Carte communale

La carte communale est un document d'urbanisme, définissant le zonage du territoire :

- Les secteurs U où les constructions nouvelles sont autorisées.
- Les secteurs N où les constructions nouvelles ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.

La carte communale ne définit pas de contraintes supplémentaires à son niveau, tant pour les secteurs U que les secteurs N :

- Les dispositions du code de l'urbanisme en général et du Règlement National de l'Urbanisme (RNU) en particulier s'appliquent.
- Les dispositions du règlement du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) du Val de Vienne sont applicables depuis son approbation en mars 2012.

Après quelques suspensions (élections municipales, élaboration du PPRI du Val de Vienne), le projet de carte communale s'approche de la ligne d'arrivée. Pour la prochaine étape, l'enquête publique prévue début 2016, les habitants seront conviés à venir consulter le projet en mairie et à formaliser leurs observations qui seront analysées par le Conseil municipal pour négocier leur prise en compte avec l'Administration. Dans les 2 semaines précédant l'ouverture de cette enquête publique, vous serez informés du calendrier et des modalités, par voie de presse et d'affichage.

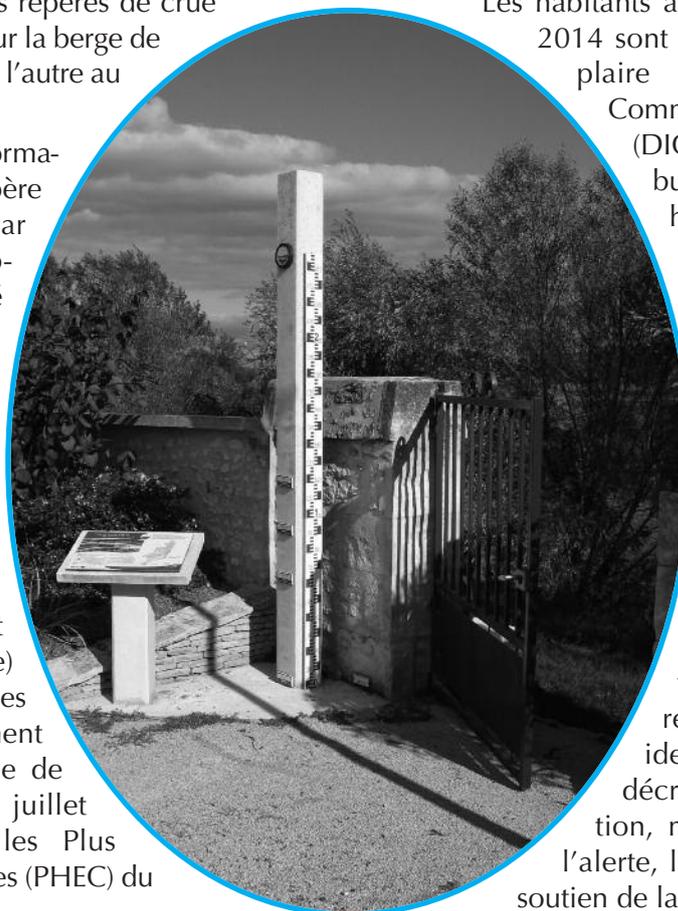
Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

De nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie seront appliqués à compter de début 2016 : cf. *tableau Services administratifs* (page 23).

Prévention des risques majeurs

Cet été, les totems des repères de crue ont été finalisés, l'un sur la berge de la Vienne à la mairie et l'autre au lavoir des Mariaux :

- Les panneaux d'information et le dernier repère de crue fournis par l'Établissement Public Loire ont été fixés.
- La mairie a ajouté une plaquette avec l'altitude du site (zéro de l'échelle limnimétrique), ce qui permet de retrouver l'altitude NGF (Nivellement Général de la France) associée à chacun des repères et notamment l'altitude de la crue de référence du 13 juillet 1792 constituant les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) du site.



Les habitants arrivés à Marcilly depuis janvier 2014 sont invités à venir retirer un exemplaire du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) distribué fin 2013 avec le bulletin. Le DICRIM est destiné aux habitants pour les informer et les sensibiliser aux risques auxquels ils sont exposés (inondation, séisme, mouvements de terrain, transport des matières dangereuses, aléas climatiques).

Les habitants, nouveaux ou non, peuvent consulter à la mairie les documents relatifs aux risques majeurs et notamment le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le PCS formalise les dispositions retenues au regard des risques identifiés sur notre territoire : il décrit la gestion de crise (organisation, missions, moyens) pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la Population.

Célébration de la Sainte-Barbe

Le samedi 5 décembre 2015 la compagnie de sapeurs-pompiers de Sainte-Maure-de-Touraine s'est rassemblée dans la cour de l'école de Marcilly-sur-Vienne, sous la direction de Michel BUSIGNY, chef du centre d'incendie et de secours de Sainte-Maure, pour la célébration de la Sainte-Barbe.



Une Sainte-Barbe aux résonances particulières de par les attentats du 13 novembre dernier qui ont répercuté leur onde de choc jusque dans nos territoires reculés et qui ont contraint les responsables à prendre des mesures de sécurité particulières, d'où le déroulement dans la cour de l'école.

Ce fut l'occasion pour Thierry BRUNET, maire de la commune, lors d'un discours à la salle des fêtes, de rappeler le rôle important des sapeurs-pompiers dans nos communes rurales et de complimenter vivement le chef de centre, le lieutenant BUSIGNY, pour l'excellente tenue et le dynamisme de son équipe ainsi que le président de l'amicale (sergent BESNIER) pour son implication permanente.

Ce fut l'occasion d'évoquer l'histoire des pompiers à Marcilly qui a eu par le passé, comme de nombreuses communes, une équipe de pompiers bénévoles. En effet, pour mémoire et il faut le citer, la commune de Marcilly a eu sa section de pompiers bénévoles de 1929 jusqu'en 1973 où elle fut dissoute. Les moyens étaient certes dérisoires comparés à ceux d'aujourd'hui, mais une poignée d'hommes était bien là au service de la population dans les moments difficiles, principalement lors des incendies de maison, de corps de ferme ou de cultures.

A Marcilly, on se souvient également des pompiers pour l'organisation de célèbres manifestations : la fête des pompiers, les voyages en autocars à la découverte des régions françaises et surtout la journée du 14 juillet avec les jeux d'adresse, de rapidité et tout cela ponctué par le feu d'artifice qui était tiré depuis la rive droite (avec les moyens pyrotechniques d'une époque révolue).

Devant un public nombreux, le maire a enfin remercié les membres de la compagnie et les jeunes qui en sont l'avenir et qui représentent « aux yeux de nos concitoyens l'un des derniers modèles de solidarité et de courage ».

Devant un public nombreux, le maire a enfin remercié les membres de la compagnie et les jeunes qui en sont l'avenir et qui représentent « aux yeux de nos concitoyens l'un des derniers modèles de solidarité et de courage ».

Devant un public nombreux, le maire a enfin remercié les membres de la compagnie et les jeunes qui en sont l'avenir et qui représentent « aux yeux de nos concitoyens l'un des derniers modèles de solidarité et de courage ».

Arrivée d'un nouveau médecin

Le docteur Daiana SERBAN s'est installée à Nouâtre dans le cabinet médical face à la pharmacie.

Mariée et mère de quatre enfants, elle nous vient de Roumanie pour exercer la médecine dans le sud Touraine. À Bucarest, capitale de son pays d'origine, elle était médecin généraliste avec plus de 2 000 patients de tous âges. Elle y avait obtenu une compétence en échographie générale qu'elle espère pouvoir valider en France.

Ses deux aînés sont restés en Roumanie pour poursuivre leurs études. Les deux benjamins sont pour l'une au collège de Nouâtre, pour l'autre à l'école de Marcilly.

Le docteur SERBAN était déjà familiarisée avec la langue française puisqu'elle l'avait étudiée à l'école comme beaucoup de ses compatriotes. Arrivée

en France, elle s'est perfectionnée en suivant des cours intensifs pendant neuf semaines. Elle a commencé à recevoir des patients en mai 2015. Elle les accueille six demi-journées par semaine et sur rendez-vous, mais elle intervient également à l'hôpital de Sainte-Maure de Touraine où elle suit une douzaine de malades.

Elle se dit très heureuse d'être en France, trouvant les Tourangeaux accueillants et très aidants. Elle apprécie notamment les associations d'aide aux personnes comme Lire et Dire qui enseigne le français à ceux qui en ont besoin.





Hommage du 8 mai



Facette festive du 8 mai



Aux Mariaux, on déroule le tapis...



Le cachot du bistrot



Marcelly en habits de fêtes



Les livraisons du Père Noël



Les cygnes au gîte Sograco



Accueil vélo

Cet été, le camping communautaire de la Croix-de-la-Motte s'est vu décerner le label Accueil vélo qui est une marque nationale garantissant un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables.

Ci-joint le lien internet regroupant les boucles vélo et les hébergements agréés dans la région Centre Val de Loire : <http://www.marandoavelo.fr/map>

Un établissement Accueil Vélo, c'est la garantie pour le touriste à vélo de :

- Se trouver à moins de 5km d'un itinéraire cyclable.
- De disposer d'équipements adaptés : abri à vélos sécurisé, kit de réparation.
- De bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles (circuits, météo, ...).
- De disposer de services adaptés aux cyclistes : transfert de bagages, lavage et séchage du linge et des accessoires, lavage des vélos...

SOGRACO : portes ouvertes sur la biodiversité

Le vendredi 18 septembre la société SOGRACO, sise à Marcilly-sur-Vienne, a ouvert ses portes au public, comme elle le fait depuis plusieurs années. Les visiteurs ont pu déambuler au milieu des installations qui permettent à cette société de traiter les matériaux extraits de gisements d'alluvions anciennes de la vallée de la Vienne. C'était l'occasion pour les responsables de cette entreprise de rappeler l'importance économique de ce secteur

d'activité qui fournit des granulats, la deuxième consommation la plus importante par habitant, après l'eau. Chaque Français en moyenne en consomme sept tonnes, surtout dans le bâtiment. La société SOGRACO a exploité cette partie de la rive gauche de la Vienne depuis les années 1975. Pour l'heure, le site traite un gisement situé sur la rive droite, mais l'exploitation ancienne a permis la formation de plans d'eau qui sont une bénédiction

pour les oiseaux.

Ces zones humides, créées par l'homme, compensent la disparition progressive des zones naturelles. Près de la moitié des oiseaux d'eau y viennent se nourrir et nicher, et 90 % fréquentent ces sites en période inter-nuptiales. C'est la raison pour laquelle la ligue de protection des oiseaux a travaillé en partenariat avec la SOGRACO pour élaborer une exposition sur la biodiversité.

Repas des voisins aux Mariaux

Le samedi 26 septembre 2015, avec un soleil radieux, un rassemblement du hameau des Mariaux a eu lieu, avec un repas convivial. Cette journée fût agréable et se termina tard dans la soirée.

Rendez-vous en 2016.



Réveil de Marcilly

Pour commencer, l'association tient à remercier les nombreux bénévoles de nous accompagner dans la préparation et le bon déroulement de nos diverses manifestations.

Pour l'année 2015 deux journées festives ont donc eu lieu :

- « La Route de l'eau » qui s'est déroulée le samedi 16 mai 2015 à bord de toutes cabanées et leurs fidèles bateliers dévoilant les secrets de notre rivière, avec diverses expositions en attrait avec la Faune et la Flore des abords de la Vienne, un vannier qui a intéressé petits et grands avec sa dextérité, son animation musicale et en plus de la traditionnelle Sardinade des dégustations de poissons locaux aux saveurs différentes.
- « La brocante » le dimanche 4 octobre 2015 avec ses nombreux exposants tentant de faire "dénicher

LA trouvaille" aux visiteurs de tout horizon (malheureusement avec une fin d'après-midi pluvieuse) mais en dégustant un petit verre de bernache locale apparemment très appréciée.

Le samedi 21 mai 2016 (La Route de l'eau), la fête à l'entrecôte le mercredi 13 juillet 2016 et bien sûr la Brocante le dimanche 2 octobre 2016 seront les animations à venir pour cette année.

L'assemblée Générale du « Réveil de Marcilly » se déroulera le vendredi 22 janvier 2016 à 20h00, celle-ci se clôturera en partageant la traditionnelle galette des rois et son verre d'honneur.

Le Réveil de Marcilly vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Philippe AIRY, président

APE du collège de Nouâtre

L'Association des Parents d'Élèves (APE) du collège Patrick-Baudry est constituée d'un bureau composé de 4 personnes et de quelques membres :

- Président : M. Christophe DUBOIS (csdubois@akeonet.com)
- Secrétaire : M^{me} Graziella JOSSO (josso.buscot@orange.fr)
- Trésorière : M^{me} Sophie NICOLAS
- Trésorière adjointe : M^{me} Magalie OBLIGIS

Ce bureau a été en partie renouvelé le 13 octobre de cette année. Il ne demande qu'à être étoffé par un plus grand nombre de parents s'investissant pour le collège et les enfants qui y reçoivent un enseignement de qualité, dans un environnement appréciable.

Le rôle de l'APE est de faire le lien entre le collège et les parents. Nous regroupons les candidatures pour le conseil d'administration (6 parents), pour les conseils de classes (28 parents) et les diverses commissions (ex : hygiène et sécurité....). Pour les personnes adhérentes, l'APE aide financièrement aux activités comme les sorties scolaires.

Avec la direction de l'établissement, la principale M^{me} Dominique SABOURIN, nous travaillons à la pérennité du collège.

Le petit nombre de personnes membres dans l'association ne nous a pas permis d'organiser les manifestations évoquées lors de l'assemblée générale de novembre 2014. Cette année encore, nous sommes favorables à toutes les initiatives qui pourraient naître d'un groupe actif et volontaire. On peut agir, participer ponctuellement à une action. En espérant que l'association, avec des membres plus nombreux et en partenariat avec la direction et l'équipe pédagogique, sera capable de proposer et d'organiser des actions visibles et profitables au collège, comme cela a pu se faire dans le passé.

Pour nous contacter : boîte aux lettres APE (collège), M. DUBOIS ou M^{me} JOSSO.

APE des écoles

L'Association des Parents d'Élèves (APE) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des écoles de Maillé, Marcilly, Nouâtre, Ports et Pussigny continue avec un nouveau bureau pour la saison 2015/2016.

Bureau du 5 octobre 2015 :

- **Présidente** : Mylène DESBOURDES
06 87 18 98 55
- **Vice-présidente** : Elodie VERGET
06 98 57 96 55
- **Secrétaire** : Laëtitia HERPIN
- **Trésorière** : Sophie NICOLAS
- **Vice-trésorier** : Johann BERTIN



Contact : apemmnpp@orange.fr

L'année scolaire a débuté par la fête d'Halloween le 7/11/2015 à Nouâtre suivie d'une boum qui a fait la plus grande joie des enfants (et des parents aussi !!).

Pour Noël, l'APE réserve une belle surprise dans les 3 écoles.

Toutes nos manifestations pour l'année scolaire 2014/2015 nous ont permis de distribuer à nouveau une subvention de 700 € dans chaque école.

Nous restons optimistes quant au bon déroulement et à la réussite des prochaines actions avec la mobilisation, le soutien et la participation des parents d'élèves qui peuvent nous apporter toute suggestion.

Dates à retenir pour 2016 :

- Collectes de papiers : du 21 au 26 janvier, du 21 au 29 mars et du 30 juin au 4 juillet
- Vente de brioches vendéennes avec distribution le lundi 1^{er} février
- Dîner dansant le 12 mars à Ports-sur-Vienne
- Fête des Écoles en juin.

Tous nos bons vœux pour 2016 !

Grain de Sel



Depuis le mois de septembre 2015, votre bibliothèque a ouvert en grand à ses adhérents le nouveau portail numérique « Nomade ». Il permet d'accéder gratuitement, à partir de votre ordinateur domestique, à un fonds de 2 500 films et de plus de 5 000 livres, ainsi qu'à des outils de formation comme langues étrangères, code de la route, conseils... Cette grande innovation est orchestrée par la Direction Du Livre et de la Lecture Publique (DDLLP) : elle est cofinancée par le Conseil Départemental, les communes adhérentes, la DRAC, et profite aux 84 bibliothèques publiques d'Indre-et-Loire. Ce nouvel outil est un enrichissement considérable de notre bibliothèque que nous vous invitons vivement à découvrir.

Nous renouvelons une partie des livres, DVD et CD tous les 2 à 3 mois, avec des emprunts à la bibliothèque départementale de Chinon : nos choix peuvent aussi être les vôtres, alors n'hésitez pas à nous en faire part. Si, de plus, vous partagez notre goût pour la lecture, nous vous invitons à rejoindre notre équipe de bénévoles, les nouvelles idées sont toujours les bienvenues, et nous ne sommes jamais assez nombreux pour faire vivre notre association culturelle. Retrouvez-nous lors de nos permanences ou par téléphone au 06 18 16 24 74.

Notre bibliothèque participe chaque année aux rencontres « Coups de Cœur », en partenariat avec les écoles et les bibliothèques de Pouzay, Maillé, Saint-Épain, Sainte-Maure-de-Touraine, Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue, avec le

concours du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la DDLLP. Les prochains coups de cœurs se dérouleront à Pouzay le 23 avril 2016. Les bénévoles de la bibliothèque assurent une permanence supplémentaire pour les élèves des classes de Marcilly, le mardi entre 13h et 13h30.

Pour les emprunts vous pouvez prendre 4 livres par semaine ainsi qu'un DVD et un CD, par personne inscrite, le coût est de 6€ / an (gratuit pour les chômeurs et - de 18 ans).

La bibliothèque est ouverte le mardi après-midi de 16h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h. Pendant les vacances scolaires, seule la permanence du samedi matin est assurée.

Un poste internet libre-service est mis à disposition par la municipalité pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Je tiens à remercier Huguette DERIAUX, Cathie AVOLIO, Corinne BERNARD, Cécile GUEP et Anne-Marie PROUTEAU pour leur implication dans la vie de notre association, ainsi que Annick VERGER de la bibliothèque départementale de Chinon et Cathy LEBAS responsable des affaires culturelles de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine pour leur soutien.

Bonne fin d'année à tous et belles lectures.

Dominique LAMARQUE



Judo jujitsu

Une nouvelle saison sportive pour le club de judo de Nouâtre. Cette année peut être qualifiée d'exceptionnelle avec le succès de plusieurs jeunes du club qui ont été classés aux premières places lors de compétitions départementales ou régionales. Il s'agit notamment de Félix HECKEL, Chloé LEROUX, Nicolas BEAUSSE, Marine ROUILLÉ, Océane ROUILLÉ et Enguerrand BOTREAU.

Le club continue ses activités au dojo Jean MERGNAC,
cité des Lauriers à Nouâtre,
le mercredi et vendredi de 17 h 30 à 20 h 30.

Renseignements au 06 62 84 24 52

Gym Sourire

Comme l'année précédente l'équipe municipale a été à la hauteur en nous prodiguant aide et soutien.

Notre activité a repris le mercredi 1^{er} septembre dans la bonne humeur avec un programme différent : à savoir horaires modulables 1h30 chaque mardi soir par tranche d'une demi-heure et des thèmes spécifiques sport santé, notre association faisant partie d'une fédération nationale sportive.

La cotisation reste inchangée : 2 séances gratuites d'essai sont proposées. Notre animatrice nous fait profiter de ses formations en introduisant de nouvelles activités du type body zen, body sculpt, body move assez « toniques ».

La randonnée 2015 a été un succès (une quarantaine de participants) avec une météo au rendez-vous, suivie d'une collation à l'arrivée. Nous envisageons de rendre plus ludique cette randonnée pédestre.

Nous avons organisé également une soirée « ZUMBA » en nocturne au gymnase de Nouâtre qui a été réussie avec 90 participants, « casse-croûte » à la fin et tirage de la tombola ; nous remercions particulièrement les commerçants pour leur participation de qualité. Fin août, nous avons participé à un flash mob à Avoine au concert de Liane Foly. Les deux rendez-vous seront reconduits cette année au mois de mars : nous vous tiendrons au courant par voie d'affichage.

Projet :

- Étant donné que notre cours ne correspond pas toujours à la demande du public de la commune en termes de prestation et d'horaire, nous envisageons de proposer un cours plus tôt dans la journée pour des cours moins toniques et plus adaptés à des personnes ayant des petits problèmes de santé.

- Nous organiserons une porte ouverte en début d'année le **lundi 11 janvier 2016** à 17h dans la salle municipale pour vous présenter notre projet.

**Pour tout renseignement,
appelez au 06 81 77 98 45.**

Maryse ESTRAYER, présidente

Marcilly's de France



Après la rencontre de 2013 à Marcilly-sur-Tille, près de Dijon, où s'est rendue une délégation de vingt-deux personnes de Marcilly-sur-Vienne, la dix-septième rencontre a eu lieu à Marcilly-lès-Buxy, près de Chalon-sur-Saône, dans le vignoble bourguignon. Notre commune était représentée par vingt-et-un ambassadeurs et ambassadrices qui ont su lui faire honneur par leurs costumes (le thème était les Gaulois). Nous avons donc Astérix, Obélix, Falbala ainsi que le druide avec sa potion magique dans nos bagages. Sur le stand, dégustation de fromages de chèvre, vin de Chinon, épine, sans oublier une louche de potion. Le tout encadré par une exposition de cartes et documentations sur notre village et sa région. Dix Marcilly étaient présents à cette rencontre qui fut comme il se doit gastronomique, culturelle et festive.

La prochaine rencontre aura lieu en 2017, à Marcilly-le-Châtel près de Saint-Etienne. Les personnes souhaitant participer sont les bienvenues.

Nous recevrons à Marcilly-sur-Vienne l'édition 2019. Rappelons que la septième rencontre a eu lieu dans notre commune en 1999 et réunissait douze délégations.

Afin de structurer ces déplacements et mener au mieux l'organisation de 2019, il est en projet la création d'une amicale. Une réunion d'information, à laquelle chacun est d'ores et déjà convié, sera organisée dans les prochains mois.

Club de football

L'Union Sportive Gymnique de Nouâtre est le nom officiel du club de football de Nouâtre qui fêtera prochainement ses 90 ans d'existence.

Aujourd'hui, en entente avec le club de Ports-sur-Vienne, il continue à aligner deux équipes seniors, respectivement en 4^e et 5^e division de championnat de district. Cette année, une équipe de « vétérans » a été créée et participe au « critérium Ouest » du Groupement Amicaliste des Vétérans de Touraine.

Depuis toujours, le club a dans son effectif des habitants de Marcilly-sur-Vienne. Encore aujourd'hui, il peut compter sur leur participation et leur dévouement. Vingt pour cent des licenciés habitent Marcilly-sur-Vienne et le Président du club, depuis près de dix ans, est Marcillois.

Automne rose

Un résumé de cette année 2015.

- **Le 14 janvier** : Assemblée générale avec la réélection du tiers sortant : Yvette BAILLARGEAU, Christian DECHEZELLES, Jean-Claude PATROUILLAULT.
- **Le 2 mars** : Réunion publicitaire avec repas gratuit où 60 personnes étaient présentes.
- **Le 13 mars** : Concours de belote à Pouzay avec 172 participants, moins que d'habitude.
- **Le 22 avril** : Repas de printemps avec 107 convives, un succès, dans une ambiance chaleureuse.
- **Le 29 mai** : Fête de l'Amitié organisée par la Fédération Départementale à Nouzilly, 9 membres du club y participèrent.
- **Le 20 juillet** : Sortie publicitaire dans le Marais Poitevin avec petit-déjeuner, réunion, repas, tour du Marais en petit train et dégustation de produits locaux, 53 personnes ont apprécié le Pineau !
- **Le 12 août** : Pique-nique aux Mariaux chez Madame BIHAN, repas toujours copieux avec 53 convives à midi et 38 le soir. À signaler que James AMIRAULT offrit le « champagne » pour l'anniversaire de sa femme Arlette.
- **Le 1^{er} septembre** : Voyage avec repas pour une visite à Roissy et au Bourget, tous les avions d'hier et d'aujourd'hui. À voir.
- **Le 12 septembre** : Deuxième concours de belote de l'année qui eut cette fois un franc succès avec 204 participants.



- **Le 2 novembre** : Spectacle à Joué, salle Malraux, organisé par la Fédération où cette année ce fut l'Océanie avec chants et danses, rehaussé par un exceptionnel ténor.
- **Le 4 novembre** : Honneur à Jeannine LIGEARD, 92 ans, avec gerbe et présences à la cérémonie d'adieu.
- **Le 30 novembre** : Noël avant Noël à Beaumont-en-Véron, avec visite spectacle, déjeuner et danses, plus cadeaux.
- **Le 15 décembre** : Repas de fin d'année dans la salle, toujours très honoré, copieux, convivial et apprécié.

Le club est très actif avec ses réunions du mercredi, les anniversaires, les sorties, les repas et la belote. On compte maintenant 63 membres et la porte est encore ouverte à tous les intéressés.

Pour 2016, notez la date du **mercredi 13 janvier** pour les inscriptions, l'Assemblée Générale et la Galette des Rois.

Tireurs des 3 Fontaines

Depuis 26 ans que notre association existe, elle compte toujours actuellement plus de 50 adhérents de 15 à 75 ans dont une féminine.

L'année 2015, le club des 3 Fontaines a de nouveau gagné le challenge interclubs de ball-trap qui s'est déroulé au club de Orches (Marcilly, Orches, Ingrandes).

Depuis 2 ans, nous participons au téléthon de Nouâtre et Marcilly.

Pour tous renseignements, contacter le président M. Christian BOUTIN au 06 88 27 51 05.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année 2015.

Le président et les membres du bureau

Salle socioculturelle : locations

	Tarifs été (sans chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs été (avec chauffage) du 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarifs hiver du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Personnes de la commune			
Vin d'honneur ou réunion	35 €	40 €	50 €
Location d'une journée	120 €	130 €	150 €
Location d'un week-end	180 €	200 €	230 €
Personnes et associations hors-commune			
Vin d'honneur ou réunion	45 €	50 €	60 €
Location d'une journée	140 €	150 €	170 €
Location d'un week-end	220 €	240 €	270 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales.

Monsieur le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie : un chèque de caution de 200 € vous est demandé lors de la remise des clés, ainsi qu'une copie d'assurance responsabilité civile.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.

Camping de la Croix-de-la-Motte : services et locations

Tarifs 2015, sous réserve de réactualisation pour 2016.

Services camping et locations canoë kayak

Services camping	Nuitée	Locations	Kayak	Canoë
Emplacement (voiture, caravane)	3,10 €	1 heure	4 €	6 €
Adultes	2,60 €	2 heures	6 €	9 €
Enfant (jusqu'à 7 ans)	1,60 €	½ journée	10 €	15 €
Branchement électrique	3,10 €	1 journée	15 €	22 €
Garage mort	3,10 €	2 journées consécutives	25 €	36 €
Visiteurs de plus de 2 heures	1,50 €			
Forfait vidange camping-car	4,20 €	Transport	12 €	
Camping-car (2 pers. + 1 nuit + forfait vidange)	7,50 €	Remorque (tarif / jour)	18 €	

Locations des mobile homes et de la tente

	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
Mobile Home (semaine)	220 €	270 €	325 €
Mobile Home (week-end)	115 €	-	-
Tente (semaine)	155 €	180 €	225 €
Tente (nuitée)	24 €	27 €	33 €

Mobile Home : locations à la semaine du samedi 16h au samedi 10h.

locations au week-end du vendredi 18 h au dimanche 18 h.

Tente : locations à la semaine du samedi 12 h au samedi 12 h.

locations d'une nuitée de 12 h à 12 h.

Nos prix s'entendent TTC toutes charges d'électricité et de gaz incluses. Versement de 25% du tarif de location pour confirmer la réservation. Une caution de 152 € vous sera demandée lors de votre arrivée.

Renseignements et réservation auprès de la Communauté de Communes de Sainte-Maure-de-Touraine :

Place du 8 Mai 1945 - 37800 Nouâtre – Tél. : 02.47.65.35.92 – Fax : 02.47.65.35.93

www.cc-saintemauredetouraine.fr > Tourisme > Hébergement, restauration > Campings > Camping la Croix-de-la-Motte

Alimentation – Bar « Le Saint-Blaise » Claude RABUSSEAU	3 place de l'Église	02 47 65 34 13
Artiste dessinateur caricaturiste DOUMÉ	http://caricatures.doume.free.fr Le Grand Peuil	02 47 72 00 56
Brocante, menuiserie, ébénisterie Éric BARBOTIN	barbotin.eric37@wanadoo.fr 15 place de l'Église	02 47 65 33 93
Carrières SOGRACO (sables et graviers) Bureaux et chantiers	www.sograce-carriere.fr Les Varennes	02 47 65 26 91
Carrosserie peinture Renaud LE DORZE	lrcarrosserie@hotmail.com 36 rue de la Motte	02 47 40 02 81 09 83 38 92 97
Chauffage – Plomberie Alain CHARBONNEAU	www.charbonneau-chauffage37.com (Draché)	02 47 65 61 63
Charpente – Couverture SARL AIRTOIT, Philippe AIRY	49 rue de Cambraye	06 84 16 98 63 02 47 65 36 72
Coiffure à domicile Élodie Coiffure	La Cave	06 75 03 09 43
Coiffure mixte à domicile, styliste visagiste Kell'Coiffure	kellymieuset@hotmail.fr 4 rue de la Fontaine	07 86 82 58 34
Électricité, chauffage, plomberie Dominique PLUMÉ Sylvain PLUMÉ Patrice THOMASSEAU	www.plume-thomasseau.com contact@plume.thomasseau.com 6 rue de la Cave (Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 27 83
Fromagerie EARL « Les Biquettes du Clos » Claudy MAURICE & Cendra RAYNAL	lesbiquettesduclos@gmail.com Le Clos	02 47 65 20 79
Graveur sur pierre Jean-Marc GRANIER	www.art-de-roc.com 18 rue Principale	06 01 96 12 23 02 47 43 25 56
Jardinier – Paysagiste / Services à la personne H2P JARDINS Hervé PLOQUIN	www.h2p-jardins.fr h2p.jardins@orange.fr 2 rue de la Charmille	06 87 65 27 84 02 47 65 37 55
Maçonnerie Carrelage Pascal BRUNET	pascaldom.brunet@wanadoo.fr (Pussigny)	02 47 65 01 78
Paramoteur – ULM : formation et baptêmes ICARUS Paramoteur	www.icarus-paramoteur.fr Beauvois	06 70 94 67 00 06 74 79 90 42
Poterie des Brillons Daniel CHAVIGNY	www.poteriesdanielchavigny.com Les Brillons	02 47 65 38 70
Taxi – Ambulance SARL CHAMPIGNY	(Sainte-Maure-de-Touraine)	02 47 65 68 06
Volailles fermières Jean-Louis VALET	24 rue Principale	02 47 65 27 47

Services administratifs

Mairie 16 rue Principale	Tél./fax : 02 47 65 20 43 mairiedemarcilly@wanadoo.fr Réservation de la salle polyvalente	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00
	Permanence du maire	Samedi : 10h00 à 12h00
Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine Place du 8 mai – 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 35 92 Fax : 02 47 65 35 93 sainte.maure.communaute@wanadoo.fr	
Agence Postale Communale 25 rue Principale	Tél. : 02 47 49 87 39 M ^{me} AVOLIO	Mardi au samedi : 9h30 à 12h30
Trésor Public 52 rue du Docteur Patry 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 42 15	Lundi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00 Mardi, jeudi : 9h00 à 12h00 13h30 à 16h00
Vigicrues	www.vigicrues.ecologie.gouv.fr	Informations sur les inondations

Enseignement

École primaire de Marcilly	Tél. : 02 47 65 32 75	Directrice : M ^{me} Perrin (CE2 au CM2)
École primaire de Maillé	Tél. : 02 47 65 30 38	Directrice : M ^{me} Hämmerlé (CP au CE1)
École maternelle de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 27 91	Directrice : M ^{me} Obligis (PS au GS)
Collège de Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 42	Principale : M ^{me} Sabourin

Services sociaux

Assistante sociale M ^{me} ROUSSEAU	Centre médico-social Rue de la petite Gare 37800 Sainte-Maure-de-Touraine Tél. : 02 47 65 42 25	Permanence au centre, sans RDV : Jeudi : 9h00 à 11h00 À la mairie de Marcilly, sur RDV : 1 ^{er} lundi du mois : 9h30 à 10h30
Comité Croix-Rouge 1 rue du Bon-Valet 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 47 19	
Conciliateur Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	M. LEDROIT Tél. : 06 07 08 02 07	Uniquement sur rendez-vous, pris par téléphone.

Services techniques

Déchèterie 37800 Ports-sur-Vienne	Tél. : 02 47 65 01 06	Lundi : 8h00 à 12h00 Mercredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00
Déchèterie 37800 Noyant-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 88 27	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 13h30 à 18h30 Samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
EDF	Dépannage électricité : 09 72 67 50 37 Renseignements : 09 69 36 66 66	Renseignements : Lundi au samedi 8h00 à 21h00
SOGEA (eau) 7 et 9 rue Pasteur 37171 Chambray-lès-Tours	Tél. (secrétariat) : 02 47 48 27 52 Tél. (urgence) : 06 29 51 64 91	

Culte

Presbytère de l'Île-Bouchard Paroisse du Val de Vienne Parvis du Chanoine Ségelle 37220 L'Île-Bouchard	Tél. : 02 47 58 51 03 - Fax : 02 47 58 65 90 Permanence de l'abbé Xavier Malle, au presbytère, sans rendez-vous : Samedi : 9h00 à 10h00 Ouverture du secrétariat au public : Lundi au vendredi 14h30 à 17h30 Messes à Marcilly-sur-Vienne (1 ^{er} semestre) 24 janvier, 8 mai à 10h00 Temps de prière Jeudi (hors vacances) : 18h30 à 19h00	
--	---	--

Actions pour l'emploi

Maison des initiatives locales Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 52 85 <i>mile-sainte-maure@wanadoo.fr</i>	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 13h30 à 17h30
ASEPT Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 67 50	Lundi et vendredi : 9h00 à 12h00 14h00 à 17h00

Santé et aide à domicile

Service soins infirmiers Varennes du Ruisseau 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 22 50	Permanences : Lundi au vendredi : 8h30 à 9h00 - 17h30 à 18h00 Samedi et dimanche sur RDV
Médecins généralistes Dr ARQUEZ Dr SERBAN	Tél. : 02 47 65 00 34 Tél. : 02 47 56 03 58	2 rue des Anciens AFN 37160 La Celle-Saint-Avant Centre Commercial Rue Guy-de-Nevers - 37800 Nouâtre
Pharmacie Mme MILLET – 14 rue Guy-de-Nevers 37800 Nouâtre	Tél. : 02 47 65 20 28	Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h15 à 19h30 Samedi : 9h00 à 12h30
Hôpital de Sainte-Maure-de-Touraine Repas à domicile	Tél. : 02 47 72 32 32	
Présence verte 31 rue Michelet - 37000 Tours	Tél. : 02 47 31 61 96	
ASSAD 43 place du Maréchal-Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Aide à domicile – service mandataire Tél. : 02 47 65 61 89 M ^{me} ROTTIER <i>assad.stemaure@wanadoo.fr</i>	Permanences : Lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 14h00 à 17h30
ADMR La poste de Saint-Épain 35 Grande Rue - 37800 Saint-Épain	Tél. : 06 74 96 13 99 M ^{me} COMTE	Permanences : Mardi et vendredi : 9h00 à 12h00

Loisirs

Office de tourisme et Espace scénographique Les Passerelles 77 avenue du Général de Gaulle 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Tél. : 02 47 65 66 20 Exposition permanente des composantes du territoire et des produits du terroir : Octobre à mai 9h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00 Juin, septembre et vacances de Pâques 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30 Juillet et août 9h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Cinéma 37800 Sainte-Maure-de-Touraine	Pour recevoir, par mail, la présentation des films de la semaine, s'inscrire à : <i>culture@cc-saintemauredetouraine.fr</i> Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : <i>http://cine-off.fr/salle/sainte-maure-de-touraine</i> Séances, selon films et jours (cf. site Ciné-off) : 15h00 / 17h00 / 18h00 / 20h30
Cinéma 37800 Nouâtre	Site du réseau Ciné-off (programmation et présentation des films) : <i>http://cine-off.fr/salle/nouatre</i> Séances : Samedi, 1 sur 2 : 20h30
Bibliothèque municipale 25 rue Principale 37800 Marcilly-sur-Vienne	Mardi : 16h00 à 18h00 Samedi : 10h00 à 12h00 Juillet et août : samedi seulement

Depuis la parution de notre dernier bulletin, nous avons enregistré :

La naissance de :

Au foyer d'Adrien DELAUNAY et Kim SCHMUTZ : **Yaël**, né le 20 juin 2015 à Chambray-lès-Tours (37).
Au foyer de Rémi PROUTEAU et Marion SOUBISE : **Alice**, née le 3 août 2015 à Chambray-lès-Tours (37).
Au foyer de Stéphane BOURINEAU et Laëtitia HILAIRE : **Julian**, né le 1 décembre 2015 à Chambray-lès-Tours (37).

Le mariage de :

Jean-Pierre JUQUOIS et Fily KANOUTÉ le 13 juin 2015
John BANZET et Camille CIOTTI le 27 juin 2015

Le décès de :

Julien MAURICE, 90 ans, le 19 mars 2015 à Marcilly-sur-Vienne (37).
Fernand SCHATZ, 67 ans, le 24 mars 2015 à Montoire-sur-le-Loir (41).
Frédéric PERRUCHET, 39 ans, le 8 juillet 2015 à Cravant-les-Coteaux (37).
Jacques DELBECKE, 69 ans, le 2 août 2015 à Sainte-Maure-de-Touraine (37).
Yves HEYMES, 92 ans, le 8 octobre 2015 à Sainte-Maure-de-Touraine (37).
Jeannine LIGEARD, 92 ans, le 31 octobre 2015 à Saint-Benoît-la-Forêt (37).
Yvette ROUXEL, 94 ans, le 9 décembre 2015 à Châtellerault (86).
Marcelle BERGEOT, 91 ans, le 27 décembre 2015 à Sainte-Maure-de-Touraine (37).

SMICTOM :

collectes décalées à Marcilly, suite aux jours fériés

Jour férié 2016		Collecte annulée	Collecte décalée
Vendredi 1 ^{er} janvier	(jour de l'An)	Vendredi 1 ^{er} janvier	Samedi 2 janvier
Lundi 28 mars	(lundi de Pâques)	Vendredi 1 ^{er} avril	Samedi 2 avril
Jeudi 5 mai	(Ascension)	Vendredi 6 mai	Samedi 7 mai
Lundi 16 mai	(Pentecôte)	Vendredi 20 mai	Samedi 21 mai
Jeudi 14 juillet	(Fête nationale)	Vendredi 15 juillet	Samedi 16 juillet
Lundi 15 août	(Assomption)	Vendredi 19 août	Samedi 20 août
Mardi 1 ^{er} novembre	(Toussaint)	Vendredi 4 novembre	Samedi 5 novembre
Vendredi 11 novembre	(Armistice 1918)	Vendredi 11 novembre	Samedi 12 novembre

Horaires d'ouverture des déchèteries

De nouveaux horaires d'ouverture pour les déchèteries de Ports-sur-Vienne et Noyant-de-Touraine seront appliqués à compter de mars 2016 : cf. tableau des Services techniques (page 23).

Distribution des sacs-poubelles

Vous êtes invités à venir chercher vos sacs-poubelles à la mairie :

**samedi 23 janvier 2016
de 9 h à 12 h.**



UN GÉNIE AUX MAINS ARGILES



Daniel Chavigny
qui nous fait tourner la terre.



Premier Nobel à Marcilly

Le 26 avril 2015, lors du 45^e anniversaire de la section de l'Union Nationale des Combattants, notre concitoyen Louis AVOLIO a été décoré de la médaille ONU Prix Nobel de la Paix, au nom de la Fédération nationale des anciens des missions extérieures.

Cette distinction, remise par le capitaine Bernard AURENCHÉ, officier de réserve opérationnelle à la Délégation militaire départementale d'Indre-et-Loire, lui a été décernée pour son engagement en tant que casque bleu lors d'une mission au Liban de mars à octobre 1978. Pilote d'une auto mitrailleuse légère, il y avait été blessé le 2 mai lors d'une embuscade. Il appartenait au régiment d'infanterie de chars de marine de Poitiers, à l'époque basé à Vannes. Sa compagnie avait été envoyée sous l'égide de l'ONU, comme force de maintien de la paix.

En décembre 1988, le secrétaire général de l'organisation des Nations Unies, Perez de CUELLAR, avait reçu, au nom de tous les membres de cette mission, le prix Nobel de la Paix. Louis AVOLIO est le premier récipiendaire de cette décoration pour l'Indre-et-Loire.

<i>Janvier</i>	Dimanche 10	Vœux du Maire à Marcilly-sur-Vienne, à 11 h
	Lundi 11	Porte ouverte de Gym sourire à Marcilly-sur-Vienne, à 17 h
	Samedi 23	Distribution des sacs poubelles à Marcilly-sur-Vienne, de 9 h à 12 h
<i>Février</i>	Samedi 27	Concours de belote de l'Automne rose à Pouzay
<i>Mars</i>	Samedi 12	Dîner dansant de l'APE des écoles à Ports-sur-Vienne
	Dimanche 20	Loto du CAN à Pouzay
<i>Avril</i>	Samedi 23	Rencontres « Coups de cœur » des Bibliothèques à Pouzay
<i>Mai</i>	Dimanche 8	Célébration de l'armistice 1945 avec banquet à Marcilly-sur-Vienne
	Samedi 14	Nettoyage des bords de Vienne à Marcilly-sur-Vienne
	Samedi 21	Route de l'eau du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne
	Dimanche 22	Brocante espace Coluche à Nouâtre
<i>Juin</i>	Dimanche 12	Tournoi de foot « Marie-Laure GUINDEUIL » à Nouâtre
	Dimanche 12	Pussifolies à Pussigny
	Dimanche 19	Méchoui du foot de l'USGN à Nouâtre
	Samedi 25	Triathlon de Nouâtre
<i>Juillet</i>	Mercredi 13	Fête à l'entrecôte à Marcilly-sur-Vienne et feu d'artifice à Nouâtre
	Samedi 23	Paëlla du Gardon de Marcilly au Camping de la Croix-de-la Motte
<i>Août</i>	Lundi 15	Foire aux melons, brocante, feu d'artifice à Pouzay
	Jedi 25	Cérémonie commémorative à Maillé
<i>Septembre</i>	Samedi 24	Concours de belote de l'Automne rose à Pouzay
<i>Octobre</i>	Dimanche 2	Brocante du Comité des fêtes à Marcilly-sur-Vienne
	Dimanche 9	Assemblée des vendanges, brocante à Maillé
<i>Novembre</i>	Vendredi 11	Célébration de l'armistice
<i>Décembre</i>	Vendredi 2	Téléthon à Nouâtre et à Marcilly-sur-Vienne
	Samedi 3	Téléthon à Nouâtre et à Marcilly-sur-Vienne
	Dimanche 11	Loto du CAN à Pouzay



Tél. : 02 47 65 20 43 – site : www.marcillysurvienne.fr

Rédaction :

Jean-Bernard ALLUIN, Gérard AMIRAULT, Maud BERTIN, Thierry BRUNET, Philippe DOREAU,
Jean-Paul DURAND-MASSÉ, Adeline FOUCTEAU-ESPINASSE, Guy MONTIER, Benoît VANDENDORPE.
Aquarelle offerte par Jean-Paul DURAND-MASSÉ.

Réalisation, Impression :

Imprimerie des Ormes
86220 Les Ormes
Tél. 05 49 85 05 77 - Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr